



ASBL Club »Le Tremplin »
Secrétariat : 0471/45 33 94
Mail : tremplinpresles@gmail.com

Le 25/08/2020

OBJET : reprise des entraînements

Mesures concernant les entraînements de natation du Tremplin

Afin d'assurer le déroulement des entraînements dans de bonnes conditions, veuillez suivre les recommandations suivantes

1. Merci de bien vouloir lire l'intégralité de ce document avec votre/vos enfant(s) 📖
2. Vérifier les symptômes de votre/vos enfant(s) pendant les 72h précédant l'entraînement. S'il présente des symptômes, vous êtes priés de ne pas vous présenter à la piscine
3. Prévoir un masque

Accueil

1. Dès la sortie de la voiture, toute personne de plus de 12 ans doit porter un masque et respecter la distance physique de 1,5m
2. Un parcours est organisé pour l'entrée et la sortie de la piscine
3. Se désinfecter les mains en entrant dans un bâtiment
4. **Seul** la nageuse/le nageur aura le droit de pénétrer dans la piscine, les parents et accompagnants devront déposer leur(s) enfant(s) au niveau de l'entrée de la piscine
5. L'accès aux vestiaires est réservé aux nageurs(euses). Chaque nageuse/nageur conserve son vestiaire à l'entrée et à la sortie.
6. Chaque vestiaire porte un numéro qui correspond à un casier. Il n'est pas permis d'utiliser un casier portant un autre numéro que celui de son vestiaire.
7. Les vestiaires collectifs sont réservés aux personnes d'une même famille/bulle sociale.
8. Le passage à la douche doit être bref et ne peut dépasser 1 minute

Pendant l'activité

1. Chaque nageuse/nageur de plus de 12 ans devra porter un masque en dehors de l'activité
2. Chaque nageuse/nageur de plus de 12 ans devra respecter une distance de 1m50 durant l'activité
3. Chaque nageuse/nageur devra se désinfecter les mains avant et après l'activité
4. Chaque entraîneur devra porter un masque lorsque la distance de 1m50 ne peut être respectée
5. 4 couloirs de maximum 8 nageurs seront disponibles
6. Pas d'échange de matériel personnel
7. Chaque nageuse/nageur devra avoir sa boisson. Les fontaines d'eau ne sont pas accessibles
8. Pour les nageuses/nageurs de plus de 12 ans, les rassemblements en bord de piscine/bout de couloir sont interdits

Après l'activité

1. Dès la fin de l'activité, la nageuse/le nageur se rend au vestiaire
2. Le passage à la douche doit être bref et ne peut dépasser 1 minute
3. Dès la fin de la sortie du vestiaire et jusqu'à la voiture, toute personne de plus de 12 ans doit porter un masque et respecter la distance physique de 1,5m
4. Un parcours est organisé pour l'entrée et la sortie de la piscine
5. Toute personne de plus de 12 ans pénétrant dans l'infrastructure sportive doit porter un masque et respecter la distance physique de 1,5m
6. Se désinfecter les mains à la fin de l'activité
7. **Seul** la nageuse/le nageur aura le droit de pénétrer dans la piscine, les parents et accompagnants devront reprendre leur(s) enfant(s) au niveau de la sortie arrière (côté parking) de la piscine